CONSEIL D'ADMNISTRATION DU CNOUS DU 24 NOVEMBRE 2016

BUDGET 2017 : INTERVENTION DE L'UNSA

Les engagements du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche visant à rétablir pour 2017 les crédits de paiement défalqués de l'enveloppe de 2016 ont été tenus. L'UNSA en prend acte. De même, on note avec satisfaction que l'enveloppe relative à la subvention pour charges de service public intègre les mesures de revalorisation salariale correspondant au relèvement du point d'indice et à la mise en œuvre de la PPCR. Cette enveloppe enregistre, ainsi, une augmentation de 8 millions d'Euros.

L'UNSA rappelle que la multi compétence du réseau des œuvres est un atout incontournable pour lui permettre d'atteindre son équilibre budgétaire. L'analyse du projet de budget 2017 en atteste.

Le dispositif des emplois est en légère augmentation suite à la création de 5 emplois d'assistante sociale. L'UNSA note que près de 1500 emplois ne sont pas activés sur les 12500 autorisés pour le réseau. On peut concevoir que le suivi de la masse salariale en lien avec l'évolution de l'activité explique cette situation. Dans ce contexte, l'UNSA sera attentive au déblocage d'emplois pour faire face notamment à l'augmentation du nombre de logements gérés (plan 40000).

L'UNSA se félicite de l'effort consenti par l'Etat depuis 5 ans pour augmenter le niveau des bourses et élargir le champ des bénéficiaires. Il est également important de noter le très bon taux de paiement, en constante progression, des bourses au 30 septembre. Pour autant, l'UNSA rappelle que cette efficience dans le traitement des dossiers du plus grand nombre, ne doit pas occulter les améliorations attendues dans la gestion des situations les plus difficiles. A ce titre, il est important de rappeler la nécessité d'une gestion de proximité performante.

S'agissant de l'hébergement, le taux de couverture des dépenses par les recettes de 109 % atteste de la soutenabilité de ce secteur. L'UNSA prend acte de l'avancée du plan 4O000, le chiffre de 22000 logements devant être atteints fin 2017.

S'agissant de la restauration, la situation est inquiétante. Les objectifs de gestion ne sont pas tenus. On note une baisse du taux de couverture des dépenses par les recettes. Ce taux est de 54.8 %.

L'UNSA rappelle que ce secteur est de plus en plus confronté à une activité saisonnière. De plus, la gestion de la restauration universitaire traditionnelle est fortement impactée par les rythmes universitaires journaliers et hebdomadaires. Le temps de repas dont disposent les étudiants est de l'ordre de 45 minutes. Dès lors, seuls les restaurants situés au cœur des campus et les cafétérias sont attractifs. La création de nouvelles structures de proximité, pour faire face à cette situation, se révèle nettement insuffisante (30 en 3 ans).

Les Universités portent l'entière responsabilité de cette dégradation des conditions d'études et de vie des étudiants.

Dans ce contexte, le montant des investissements dédiés à la restauration universitaire prévu au budget paraît insuffisant.

L'analyse de la globalité de ce projet de budget conduit l'UNSA à s'abstenir.